

Fiche d'information sur les procédures d'expertise et de conciliation

Cette fiche d'information donne aux parties un aperçu des conditions et du déroulement de la procédure d'expertise et de conciliation auprès de forum medjur et contient des informations importantes sur la manière de procéder de forum medjur. Selon les faits et les questions posées, les modalités de la procédure peuvent être adaptées aux besoins des parties.

Quelle est la fonction de l'expertise médicale dans le cadre d'un sinistre médical ?

L'expert médical est consulté dans les cas de sinistres médicaux afin de donner un avis objectif et compétent sur une situation médicale donnée.

forum medjur s'assure qu'un professionnel de la santé indépendant et qualifié se penche sur les arguments des parties et que l'expertise médicale tienne compte des aspects pertinents en matière de responsabilité civile.

Sur quoi se fonde l'évaluation médicale et juridique dans la procédure d'expertise et de conciliation auprès de forum medjur ?

L'expertise médicale et l'appréciation juridique se basent sur la documentation médicale du traitement et sur les avis, exposés des faits et questions transmis par les parties à forum medjur. Les éventuelles expertises déjà disponibles sont également prises en compte.

L'examen de la question de la responsabilité est limité aux faits présentés par les parties et n'est pas exhaustif.

Comment se déroule l'expertise médicale dans le cadre de la procédure d'expertise et de conciliation auprès de forum medjur ?

L'expertise médicale est rédigée par écrit. L'expert médical l'explique ensuite aux parties ainsi qu'à la direction de la procédure lors de l'audience, durant laquelle il répond également aux éventuelles questions complémentaires.

Les expertises médicales sont rédigées en allemand, sur la base de dossiers en allemand ou en français. Il sera examiné au cas par cas s'il est possible de rédiger l'expertise ou de mener la procédure en français.

Quelles sont les exigences auxquelles doit satisfaire l'expert médical ?

L'expertise du traitement médical est réalisée par un expert médical qualifié dans le domaine spécialisé concerné. En présence d'un sinistre complexe, il peut être nécessaire de mandater plusieurs experts qui réaliseront l'expertise de manière interdisciplinaire.

Tous les experts médicaux auxquels forum medjur fait appel disposent d'une longue expérience

dans leur domaine respectif.

Qu'est-ce qui garantit la neutralité et l'indépendance de l'expert médical dans la procédure d'expertise et de conciliation auprès de forum medjur ?

Au début de la procédure, l'expert médical confirme par écrit à forum medjur qu'il s'engage à réaliser l'expertise de manière indépendante et neutre, conformément à l'état actuel des connaissances dans le domaine médical concerné, et confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts avec les parties ou leurs représentants.

Cela permet de garantir que les experts mandatés par forum medjur répondent aux mêmes exigences qu'un expert judiciaire.

Dans quelle mesure les parties sont-elles impliquées dans la désignation de l'expert médical ?

Avant l'attribution du mandat d'expertise, les parties ont la possibilité de s'exprimer sur l'expert médical et de formuler leurs questions. La désignation de la personne chargée de l'expertise et la rédaction finale du catalogue de questions incombent à forum medjur.

Pour la récusation d'un expert dans le cadre d'une expertise-arbitrage, les dispositions du Code de procédure civile suisse s'appliquent par analogie.

Les parties peuvent-elles poser des questions complémentaires à l'expertise médicale écrite ?

Une fois rédigée, l'expertise médicale est envoyée aux parties. Les éventuelles questions complémentaires et prises de position des parties ou de leurs représentants doivent être soumises à forum medjur avant l'audience, au cours de laquelle l'expert y répondra.

Qui participe à l'audience ?

Outre les experts juridiques de forum medjur, l'expert médical est présent le jour de l'audience afin de pouvoir répondre directement et de manière compréhensible à d'éventuelles questions complémentaires.

La participation des parties favorise la compréhension du résultat de l'expertise et de l'évaluation juridique du sinistre par forum medjur.

La tenue d'une audience en présence de l'expert médical garantit l'existence d'un échange entre les médecins et les juristes. De plus, cela permet aux parties de clarifier les questions encore en suspens directement avec les experts médicaux et juridiques.

Que comprend l'évaluation juridique du sinistre ?

L'examen du sinistre par forum medjur comprend une évaluation objective de la question de la responsabilité et attire en même temps l'attention sur les risques éventuels de procès ainsi que sur les avantages et les inconvénients d'un règlement extrajudiciaire du litige. Le résultat concernant la question de la responsabilité est consigné dans un bref rapport final et n'est pas contraignant pour les parties. Il appartient aux parties de conclure d'éventuels accords quant au caractère contraignant de la procédure.

Informations supplémentaires :

En ce qui concerne la mise en œuvre de la procédure d'expertise et de conciliation, nous renvoyons aux explications de la **fiche d'information sur la procédure bipartite**. Pour plus de détails sur les différentes procédures et concernant notre méthode de travail, veuillez consulter les informations détaillées sur notre site www.medjur.ch

Vous avez des questions ? Contactez-nous par e-mail à kontakt@medjur.ch ou par téléphone au **+41 (0)31 301 40 94**

Berne, en mai 2025